
OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES

SUR DIVERS INSECTES RECUEILLIS A MADAGASCAR.

(2^e partie.) (1).

Par M. CH. COQUEREL.

(Séances des 9 Février, 8 Mars et 13 Septembre 1848.)

1. Description d'un Buprestide nouveau du genre *POLYBOTHRIS* (Spin.)

Le genre *Polybothris*, indiqué par M. Dejean dans son Catalogue, et dont M. Spinola a donné les caractères dans les Annales de notre Société (*Tome VI*, 1^{re} Série, page 115), renferme des espèces propres à Madagascar, et très différentes par leur facies. Cependant chez tous ces Buprestides le rebord marginal des élytres est toujours plus ou moins prolongé en lame horizontale; mais, dans un premier groupe, les élytres présentent à peine une légère dilatation (*P. carcharias*, Klug; *sumptuosa*, Klug; *aureopilosa*, Guérin; *quadricollis*, Gory, etc); chez les autres, ce caractère est tellement prononcé, que ces insectes rappellent grossièrement, comme chacun le sait, la forme des Cassides (*P. lamina*, Klug; *platesa*, Klug; *cassidoïdes*, Guérin, etc.). C'est à la première de ces deux

(1) Voyez ce volume, page 177 et suivantes, et pl. 7, N^o IV.

divisions qu'appartient l'espèce nouvelle que nous décrivons aujourd'hui. Par son aspect général, et particulièrement par la coupe du prothorax, elle présente le faciès du *capnodis*; mais ses autres caractères en font un vrai *Polybothris*, et c'est à côté du *P. aureopilosa* Guérin, et du *P. quadricollis* Gory, qu'elle doit prendre place.

Polybothris aureocyanea, Coquerel. (Pl. 8, fig. I.)

Dimensions : Longueur. 42 mill.

Largeur du prothorax :

bord antérieur 9

à son milieu 16

bord postérieur. 13

Largeur des élytres à leur base. 15

à leur plus grande largeur. 18

Rugueux, fortement ponctué, d'un bleu foncé à reflets pourprés, couvert d'impressions enfoncées, dorées et garnies de poils jaunes.

Tête couverte de gros points enfoncés dorés, assez écartés sur le vertex, espaces enfoncés rugueux, au côté interne des yeux. *Antennes* d'un vert brouzé foncé. *Yeux* grands, d'un brun-noirâtre.

Prothorax couvert de points enfoncés dorés, très serrés au sillon médian, plus espacés sur les parties latérales; côtés relevés horizontalement, granuleux, dorés, garnis de poils; bords latéraux arrondis; bord antérieur rétréci, orbiculairement échancré; bord postérieur bisinué, cuivreux, très lisse.

Écusson très petit, lisse, orbiculaire.

Elytres un peu plus larges à leur base que le bord postérieur du prothorax; dilatées un peu au-delà de leur milieu, s'atténuant ensuite assez rapidement; présentant des

lignes élevées, séparées par des points enfoncés et interrompues par des espaces profonds, dorés, rugueux et garnis de poils jaunes beaucoup plus longs que ceux du prothorax ; ces lignes sont lisses et plus apparentes au côté interne, plus rugueuses et beaucoup moins prononcées vers le bord externe. Les impressions enfoncées sont disposées assez irrégulièrement sur toute la surface des élytres ; elles forment cependant sur chacune trois bandes transversales assez bien indiquées ; la dernière est la plus large. Bord marginal prolongé en lame horizontale très étroite, n'ayant qu'un millimètre de largeur.

Pattes d'un vert-bronzé. *Cuisses* et *jambes* fortement ponctuées, couvertes de poils assez rares ; *tarses* velus très larges, aplatis.

Dessous du corps d'un bleu plus pourpré que les élytres ; rugosités dorées plus nombreuses et beaucoup plus serrées ; garnies de poils très courts ; côtés rebordés du prothorax lisses ainsi qu'un espace triangulaire situé à la partie médiane du dernier segment abdominal.

Ce beau Buprestide a été trouvé dans la cale de la frégate la *Belle-Poule* ; il provenait sans doute du bois qu'on avait coupé quelques jours auparavant dans l'île de Nossi-Bé (côte N.-O. de Madagascar).

II. Note sur une SCHIZORRHINIDE nouvelle.

Anochilia republicana, Coquerel (1). (Pl. 8, fig. 2, a b.)

Long 22 mill.

Nigra, nitida, capite pronotoque rugosis, punctatissimus, elytris profunde punctatis.

(1) Cet insecte est indiqué, depuis plusieurs années, dans la collection de M. L. Buquet sous le nom d'*Anochila perforata*. E. D.

D'un noir foncé brillant.

Tête ponctuée, rugueuse à sa base ; chaperon fortement échancré en avant, ayant de chaque côté vers son bord interne, une ligne élevée qui se recourbe en angle droit en se prolongeant sur la partie supérieure des yeux. *Parties de la bouche* garnies de longs poils bruns. *Antennes et yeux* d'un brun foncé.

Prothorax très fortement ponctué, surtout sur les côtés où les points sont si rapprochés que l'espace qu'ils recouvrent paraît rugueux. Côtés rebordés, brisés de manière que les moitiés postérieures sont presque parallèles.

Ecusson allongé, triangulaire à pointe mousse ; très lisse, quelques petits points enfoncés sur les côtés.

Elytres à bords relevés, très profondément échancrées à leur bord externe, qui s'arrondit après l'échancrure ; elles présentent une élévation bosselée au point où leur côté supérieur devient postérieur. *Angle huméral* presque lisse, une impression profonde de forme allongée près du bord ; couvertes de huit à neuf stries peu distinctes formées par des points enfoncés plus ou moins gros et placés assez irrégulièrement. Les points voisins du milieu de la suture sont les plus gros, chez quelques individus ils sont si rapprochés en cet endroit qu'ils se confondent et forment des espaces enfoncés plus ou moins allongés. La partie des élytres qui paraît entre tous ces enfoncements est brillante et très lisse, ainsi que tout le bord sutural.

Plaque anale saillante, ponctuée, une ligne élevée à son milieu.

Dessous du corps. *Mesosternum* (Pl, 8, fig. 2 c) ponctué sur les côtés, un peu déprimé et lisse à son milieu,

qui présente une ligne transversale enfoncée bien marquée. Le prolongement antérieur est saillant, large, arrondi. *Abdomen* lisse, brillant; chaque segment présente deux lignes de points foncés, l'une supérieure, l'autre vers le milieu.

Pattes, cuisses et jambes antérieures rugueuses et très ponctuées; ces dernières munies d'une épine à leur extrémité interne et de trois grosses dents au côté externe; *jambes intermédiaires et postérieures* ponctuées, rugueuses, échancrées à leur côté externe, ayant deux fortes épines creusées en gouttières à leur extrémité interne; *cuisses postérieures* lisses avec quelques lignes de points enfoncés. *Tarses* lisses, les postérieurs très longs, leurs crochets très forts.

Nous avons pris plusieurs individus de cette espèce intéressante sur des buissons au bord de la mer à Nossi-Bé, côte N.-O. de Madagascar.

Elle se distingue au premier coup d'œil de toutes les espèces voisines par sa couleur noire et les impressions profondes de ses élytres.

Par la forme générale du prothorax et des élytres, cette espèce rentre bien dans les *Anochilia* de M. Burmeister. (*Handb. d. entomol. t. 3, p. 558.*) Chez ces derniers, cependant, le mesosternum serait toujours lisse, bombé et non sillonné, et son prolongement antérieur à peine saillant; dans la *republicana*, au contraire, ce prolongement est large et très saillant, le mesosternum lui-même est déprimé à sa partie médiane, et présente une ligne transversale bien marquée. Ce dernier caractère, qui nous semble bien peu important, est toutefois un des principaux signes différentiels du genre *Anochilia* de M. Burmeister. Les distinctions d'après lesquelles cet auteur établit ses coupes génériques sont en général bien

vagues et bien peu tranchées. Si nous cherchons en effet les caractères des genres voisins de celui qui nous occupe, nous trouvons des distinctions d'une importance très secondaire.

Euchilia : bords des élytres sillonnés et tranchants.

Parachilia : surface mate sans reflets.

Anochilia : élytres lisses, arrondies sur les côtés.

Dans l'état actuel de la science, il est tout à fait impossible de classer des insectes d'après des caractères aussi insuffisants; il faudrait faire un genre nouveau de presque toutes les espèces dont nos collections s'enrichissent chaque jour. M. Burmeister fait précéder chacun de ses groupes principaux d'un tableau synoptique dans lequel il est censé donner un abrégé des caractères de tous les genres; il les cite non par le nom qu'il leur donne, mais par celui d'une espèce type, ce qui, pour le dire en passant, est une difficulté de plus pour l'étude. Un grand nombre de genres ont été oubliés dans ces tableaux, qui perdent ainsi toute leur valeur. C'est ainsi que pour les Schizorrhinides il ne cite pas les genres *Parachilia* et *Anochilia*, que l'on retrouve ensuite dans le corps de l'ouvrage. Il est bien regrettable qu'un travail aussi étendu que celui de M. Burmeister n'ait pas été fait avec plus de soin, et nous croyons que la plupart des genres, beaucoup trop nombreux, que cet auteur a cru devoir établir dans les *Melitophiles* ne doivent être acceptés que comme des divisions tout à fait provisoires.

III. Note sur l'*OXYTHIREA AMABILIS*, Schaum, et sur la *LEUCOCELIS EUSTALACTA*, Burm.

Dans la séance du 8 mars dernier, nous avons présenté à la Société quelques individus d'une *Oxythirea* que nous avons recueillie à Mayotte (îles Comores). Nous avons

cru pouvoir la rapporter à une variété de l'*Oxythirea amabilis*, Schaum, de Port-Natal. La collection de M. Guérin-Méneville renferme une variété de cette dernière espèce, qui pour la coloration a de grandes analogies avec les individus trouvés à Mayotte, chez lesquels les macules blanches varient beaucoup et disparaissent même quelquefois entièrement. Depuis, nous avons eu l'occasion de faire voir ces insectes à M. Schaum, qui s'est occupé du groupe des *Melitophiles* avec une grande distinction et d'une manière toute spéciale : il les regarde comme appartenant à l'espèce décrite par M. Burmeister sous le nom de *Leucocelis eustalacta*, et qui provient d'Anjouan, île qui, comme Mayotte, fait partie de l'Archipel des Comores. La description de M. Burmeister (*Haudb. der entomol.*, 3^e part., p. 421) convient en effet assez bien à notre espèce. La *Leucocelis (Oxythirea, Schaum) eustalacta* est très voisine de l'*O. affinis*, Schaum, mais elle est plus aplatie et plus large ; le prothorax est plus fortement trapézoïdal ; la ponctuation et les stries n'offrent aucune différence bien marquée. Quant à la coloration, les deux espèces sont entièrement noires ; nos individus de l'*eustalacta* présentent cependant une teinte rougeâtre sur le prothorax, coloration dont M. Burmeister ne parle pas et qui se retrouve dans la variété de l'*amabilis* de la collection de M. Guérin-Méneville. Les macules blanches offrent la même disposition en dessous, elles varient beaucoup en dessus chez les différents individus, mais celles de l'*amabilis* sont en général beaucoup plus grandes et plus régulières. Si ces deux espèces ne sont pas identiques elles sont du moins très voisines.

Nous donnons ici les figures de l'*Oxythirea amabilis*, Schaum, de Port-Natal. (*Pl.* 8, *fig.* 3), qui n'avait encore

été représentée dans aucun ouvrage, celle de la variété du Port-Natal (*idem*, fig. 4) provenant de la collection de M. Guérin-Méneville, et enfin celle de la *Leucocelis* (*Oxythirea*) *eustalacta*, Burmeister (*ibid*, fig. 5), que nous avons recueillie à Madagascar.

IV. Description d'un Orthoptère appartenant au genre
ANOSTOSTOMA, Gray.

Anostostoma cuniculator, Coquerel.
(Pl. 8, fig. 6, a, b, c, d.)

Longueur du vertex à l'extrémité de
l'abdomen. 31 mill.
du vertex à l'extrémité du labre. 34

Individu mâle.

D'un vert-brunâtre passant au roussâtre par la dessiccation, front et mandibules d'un brun-rougeâtre très foncé.

Tête (pl. 8, fig. 6, b., tête vue de face) d'une grosseur énorme, inclinée en bas, ayant près des deux tiers de la longueur du corps depuis le vertex jusqu'à l'extrémité du labre; très lisse, bords latéraux non dilatés, munis d'un petit rebord saillant; rugueuse entre les antennes.

Ocelles lisses, brunâtres, points saillants au nombre de trois: les deux supérieurs placés entre les yeux et le troisième un peu au-dessous de l'insertion des antennes.

Yeux grands, ovalaires, saillants.

Antennes multiarticulées, près de trois fois plus longues que le corps, glabres à leur base, pubescentes ensuite: premier article très gros, allongé, le second globuleux, moins long, le troisième grêle et cylindrique,

ainsi que les suivants, mais plus longs que ces derniers.

Mandibules très fortes, arquées, d'un brun-roussâtre, armées de sept dentelures à l'extrémité, la gauche notablement plus longue que la droite. *Labre* allongé, cône à sa base, arrondi à l'extrémité qui est très roussâtre, atteignant l'extrémité de la mandibule droite; deux taches roussâtres vers son milieu. *Mâchoires* et *palpes* très allongés, roussâtres.

Prothorax légèrement rebordé, un peu moins large que la tête en avant, beaucoup plus étroit en arrière; ses côtés antérieurs et postérieurs coupés transversalement, arrondis sur les côtés, avec une échancrure latérale antérieure; lisse à sa partie supérieure avec une ligne longitudinale peu marquée et quelques impressions transversales, rugueux en avant.

Presternum muni en dessous de deux appendices sailants, larges, aplatis, rugueux, d'un brun-roussâtre.

Abdomen (pl. 8 fig. 6, c, extrémité de l'abdomen) peu développé; les bords postérieurs des segments roussâtres ainsi que les six appendices terminant.

Elytres et *ails* nulles : point d'organes de stridulation.

Pattes très fortes. Cuisses antérieures et intermédiaires comprimées, canaliculées en dessous, mutiques; cuisses postérieures fortement renflées, très lisses, sans épines. Jambes antérieures (pl. 8, fig. 6, d) et intermédiaires un peu arquées, canaliculées, de fortes épines sur leurs côtés postérieurs: les premières sont plus longues que les secondes et n'ont qu'une seule épine en avant, et elles présentent en outre, vers leur extrémité supérieure, un organe particulier, ovalaire, formé par une membrane

blanchâtre, fortement tendue, visible des deux côtés. Jambes postérieures munies de trois petites épines en avant, celles qui garnissent les côtés du canal postérieur, très fortes, noires à l'extrémité. Tarses grands, allongés, mutiques.

Habite la forêt de Mormoukou, île de Nossi-Bé, côte N-O de Madagascar.

J'ai trouvé ce singulier orthoptère dans de grosses branches de bois pourri, au pied de grands arbres dans un des endroits les plus sauvages de la forêt qui recouvre encore en partie l'île de Nossi-Bé. Il paraissait s'être creusé des galeries dans le bois décomposé au moyen de ses énormes mandibules. Je regrette vivement de n'avoir pu continuer mes observations sur ses mœurs; il serait curieux de savoir dans quel but cet insecte perfore le bois pourri, habitude si étrangère aux espèces de son ordre.

Le genre *Anostostoma*, auquel appartient cet insecte, a été créé par Gray dans le magasin d'histoire naturelle de Loudon et non pas London (Londres) comme l'écrivent M. Serville (vol. I, pag. 3) et d'autres entomologistes. Il renferme une espèce gigantesque de la Nouvelle-Hollande (*A. Australasiæ*, Gray) et une espèce de Surinam (*A. Herbstii*, Gray). Toutes deux sont aptères comme la nôtre. M. Serville rapporte au même genre le *Gryllus vorax* de Stoll, qui est ailé, et pense que les Anostostomes peuvent acquérir les organes du vol. On ne connaît cependant pour le moment aucun insecte de ce genre pourvu d'ailes, et notre espèce en particulier nous paraît trop développée pour qu'on puisse la considérer comme une larve. Nous ne nous permettrons pas toutefois de décider la question, et nous nous bornons pour le moment à appeler l'attention des entomologistes sur ce sujet important.
